



**McGill**

Centre universitaire  
de santé McGill



McGill University  
Health Centre

*Professeur adjoint (milieu clinique), Département de médecine, Division de néphrologie (C2-221026)*

---

Faculté de médecine et des sciences de la santé – Département de médecine, Division de néphrologie, Centre universitaire de santé McGill (CUSM)

---

### **Description du poste**

Le Département de médecine de l'Université McGill reçoit maintenant les candidatures pour un poste à temps plein à titre de de clinicienne-enseignante ou clinicien-enseignant (milieu clinique) à l'échelon de professeure adjointe ou professeur adjoint. Ce poste classé au sein du personnel du corps professoral contractuel ne confère pas l'admissibilité à la permanence. La candidate ou le candidat se joindra au Département de médecine de McGill, au sein de la Division de néphrologie du Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

Le Département de médecine est un chef de file de la médecine académique et nos missions éducatives et de recherche soutiennent d'excellents programmes cliniques novateurs au sein de nos hôpitaux d'enseignement. Le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) est l'un des plus importants hôpitaux d'enseignement associés à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill, qui est reconnue mondialement et située à Montréal, une ville dynamique et multiculturelle au cœur de la province de Québec.

La Division de néphrologie du CUSM est un groupe dynamique de surspécialistes qui fournissent des soins de haute qualité centrés sur les patients pour traiter la maladie rénale. Nous exerçons au sein du réseau d'hôpitaux universitaires du CUSM, qui comprend l'Hôpital Royal Victoria, l'Hôpital général de Montréal, l'Hôpital de Lachine et l'Institut et hôpital neurologiques de Montréal. Il est important de noter que nous offrons également un soutien surspécialisé sur place et à distance aux collectivités crie de la baie James et d'Eeyou Istchee (région 18) et du Nord-du-Québec (région 10). Nous sommes un groupe accueillant de cliniciennes et cliniciens, de pédagogues et de chercheuses et chercheurs, et nous sommes fiers de nos programmes de renommée nationale en greffe de rein, en dialyse (sur place et à domicile), en santé rénale des peuples autochtones, en traitement de la glomérulonéphrite et de la polykystose rénale, pour n'en nommer que quelques-uns.

### **Fonctions**

Veillez consulter le site Web du Département de médecine de l'Université McGill pour voir [les définitions de parcours de carrière](#), qui précisent le temps alloué au travail clinique, à l'enseignement (clinique ou théorique), à la recherche et aux tâches administratives.

La clinicienne-enseignante ou le clinicien-enseignant aura comme principale responsabilité non clinique la formation de la prochaine génération de médecins. Ses activités pédagogiques seront théoriques et cliniques.

---

Les responsabilités cliniques comprendront principalement les soins rénaux spécialisés aux populations autochtones du nord du Québec. La personne retenue sera titulaire d'un poste non compté au PEM au CUSM – Poste en réseau obligatoire (PRO) dans les régions 10 et 18. Les tâches cliniques comprendront un minimum de 50 jours par an de services cliniques sur place aux communautés crie des régions 18 et 10 (détails ci-dessous), et 120 jours supplémentaires par an de services cliniques hors site dans les régions. Le reste du travail clinique de la personne retenue sera consacré aux consultations avec les patients hospitalisés et en clinique externe du CUSM, afin de maintenir les liens avec les communautés crie de la baie James et du Nord-du-Québec.

Les candidats et candidates devront voyager et séjourner dans les régions concernées pendant au moins 50 jours par année (hébergement fourni), où il faudra : fournir des services de consultation aux patients atteints d'une maladie rénale chronique, soigner les patients en dialyse, communiquer avec les équipes de soins de santé locales et assurer la formation médicale continue des médecins de famille et des infirmières. Les services hors site dans les régions 10 et 18 (120 jours par an) comprendront : des télécliniques, des implantations de cathéters de dialyse péritonéale, des activités d'amélioration de la qualité et des tâches administratives. Les autres tâches cliniques sur place au sein de la Division de néphrologie et du Département de médecine comprendront, selon les besoins : des services de consultation pour les patients admis en néphrologie, des cliniques ambulatoires de néphrologie et la participation aux unités d'enseignement clinique en médecine générale.

Les membres du corps professoral mcgillois doivent participer à des activités de service dans leurs unités, à l'Université et dans la communauté scientifique générale. Un engagement démontré en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion est également attendu.

## **Exigences**

- Les candidats et candidates doivent être titulaires d'un diplôme en médecine (M.D.) et doivent avoir complété une formation surspécialisée en médecine interne et néphrologie;
- Les candidats et candidates doivent être agréé(e)s par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (ou l'équivalent) ainsi qu'être admissibles à l'obtention d'un permis d'exercer au Québec et d'une certification par le Collège des médecins du Québec.
- Idéalement, les candidats et candidates auront suivi une formation complémentaire en amélioration de la qualité clinique ou en recherche sur les populations autochtones;
- Les candidats et candidates doivent démontrer leur désir et leur volonté de fournir des soins exemplaires aux populations autochtones, et être disposés à voyager et à séjourner régulièrement dans les régions nordiques du Québec;
- Les candidats et candidates doivent préférablement être bilingues (français et anglais) ou s'engager à acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour pratiquer la médecine au Québec. Ils doivent être en mesure de communiquer en anglais et en français avec les patients, les familles et les professionnels de la santé.

---

## **INFORMATIONS SUR LE POSTE**

---

*Type de poste :*            membre du corps professoral contractuel (clinicien)

---

<b>Rang :</b>	Professeur(e) adjointe(e)
<b>Statut :</b>	Temps plein
<b>Salaire :</b>	La rémunération correspondra aux barèmes établis par la RAMQ.
<b>Période d'affichage :</b>	Veuillez soumettre votre candidature dans les 30 jours suivant la publication de la présente offre.

---

## **SOUSSION DE CANDIDATURE**

---

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature en ligne à l'adresse suivante : [C  
https://mcgill.wd3.myworkdayjobs.com/McGill\\_Careers/job/MUHC-GLEN/Assistant-Professor--Clinical--Department-of-Medicine--Division-of-Nephrology--C2-221026-JR0000034766-1](https://mcgill.wd3.myworkdayjobs.com/McGill_Careers/job/MUHC-GLEN/Assistant-Professor--Clinical--Department-of-Medicine--Division-of-Nephrology--C2-221026-JR0000034766-1)

Les pièces justificatives suivantes sont requises :

- Une lettre de présentation et curriculum vitae;
- Une déclaration décrivant vos plans de carrière, si vous deviez obtenir le poste. Précisez le parcours de carrière pour lequel vous soumettez votre candidature en tant que clinicienne-enseignante ou clinicien-enseignant. Indiquez le temps que vous souhaitez accorder la recherche et présentez vos plans d'enseignement et de recherche, ainsi que votre contribution à la communauté universitaire.
- Le nom et les coordonnées de trois personnes disposées à fournir des références.

Utiliser une adresse courriel personnelle lors de la création d'un compte dans Workday pour soumettre votre candidature. Ne pas utiliser une adresse courriel se terminant par @mail.mcgill.ca ou @mcgill.ca pour postuler.

*L'Université McGill s'engage fermement à respecter les principes d'équité et de diversité au sein de sa communauté, tout en valorisant la rigueur et l'excellence académiques. Elle accueille favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et des minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes en situation de handicap, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation sexuelle et identité de genre, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances nécessaires pour interagir au sein de groupes diversifiés.*

*McGill valorise et encourage la recherche qui reflète des traditions intellectuelles, des méthodologies ainsi que des modes de dissémination et de traduction diversifiés. Les personnes candidates sont invitées à démontrer la portée de leur recherche, aussi bien au sein de leur champ universitaire que dans un contexte interdisciplinaire, notamment dans les secteurs gouvernemental, communautaire et industriel.*

*En outre, McGill reconnaît et prend équitablement en considération l'incidence des congés (p. ex., obligations familiales ou congés pour raisons de santé), qui peuvent entraîner des interruptions ou des ralentissements de carrière. Quiconque pose sa candidature est encouragé à signaler tout congé ayant*

---

*eu une incidence sur son rendement et pouvant avoir modifié son parcours de carrière. Ces renseignements seront pris en compte aux fins d'évaluation équitable du dossier.*

*L'Université McGill dispose d'un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. Elle tient également à s'assurer que les personnes en situation de handicap reçoivent un traitement équitable et puissent pleinement s'intégrer à la vie universitaire en ayant à cœur de mettre en œuvre les principes de conception universelle dans toutes les sphères d'activité de l'Université, conformément aux [politiques et procédures relatives aux aménagements](#). Les personnes en situation de handicap qui pourraient avoir besoin de certains aménagements pour soumettre leur candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité par courriel [accessibilityrequest.hr@mcgill.ca](mailto:accessibilityrequest.hr@mcgill.ca).*

*Nous encourageons tous les candidats qualifiés à postuler; veuillez noter que conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux personnes détenant la citoyenneté canadienne ainsi que le statut de la résidence permanente.*

---